



28 mars 2018

BADGEUSE A FARMAN

En réunion d'information la CFDT annonce que FORCE OUVRIERE est contre la badgeuse sur le site de FARMAN.

FAUX !!!!

FO n'était pas demandeur à l'origine de la mise en œuvre de la badgeuse sur le site de Farman pour la bonne et unique raison que cet outil est un procédé de contrôle. Une organisation syndicale doit-elle demander la mise en place d'un système pour contrôler la présence du personnel ?

On peut comprendre que certains agents seraient enthousiastes à l'idée de pouvoir gérer leur temps de travail. Lors du CHSCT local de Farman, FORCE OUVRIERE n'a, à aucun moment, refusé ce projet.

Notre demande a été :

- que soit fait un véritable référendum auprès de l'ensemble des personnels avec toute l'information nécessaire pour choisir en tout état de cause (avantage et inconvénient),
- la création d'un groupe de travail pour en étudier la mise en œuvre.

L'administration a déjà fait connaître les plages horaires non négociables.

A savoir : 7h30/9h30 et 16h/19h30. Crédit d'heure ne pouvant excéder 12h00 au mois. La pause des 45 minutes de repas est obligatoire dans la réglementation du travail.

Attention, toute absence durant ces plages horaires sera décomptée du temps de travail et devra être compensée (exemple : retard RER, Problème de neige, bouchons sur route...).

FORCE OUVRIERE vous tiendra informé de la suite des débats sur ce dossier.

